

PROTOCOLE DE MADRID

Décision finale concernant la situation de la marque – Déclaration d'octroi total de la protection (Règle 18^{ter}.1) du règlement du Protocole)

I.	Office qui envoie la déclaration : Agence d'Etat pour la Propriété Intellectuelle (AGEPI), rue Andrei Doga, no. 24/1, MD-2024, Chişinău, République de Moldova Téléphone : +(37322) 400 - 541 fax.: +(37322) 440 - 119
II.	Numéro de l'enregistrement international : 1485041
III.	Nom du titulaire : MEDINDUSTRY (CYPRUS) LIMITED,CY Griva Digeni, 59, Kaimakliotis Building, 5th floor CY-6043 Larnaca
IV.	<i>La protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour tous les produits et services pour lesquels la protection a été demandée.</i>
V.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration :  AGEPI DIRECȚIA MĂRCI ȘI DESIGN INDUSTRIAL
VI.	Date d'envoi de la déclaration au Bureau international : 2020.07.07